Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 8 (1962)

Heft: 4

Rubrik: Assemblée générale du 24 mars 1962 : rapport du conseil

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



INACHEVÉ FAUTE DE CRÉDITS!

* * *

Si vous n'avez pas encore répondu à l'appel de la S.H.B. faites-le vite en versant votre don de Pâques au C.C.P. Paris 1230874-Commission d'initiative pour la Maison Suisse de Retraite et de Convalescence, 4, rue Minard, Issy-les-Moulineaux

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 MARS 1962

Rapport du Conseil

Monsieur l'Ambassadeur, Mesdames, Messieurs.

Si cette réunion annuelle en Assemblée générale est un devoir imposé par nos statuts, c'est surtout un plaisir pour votre Conseil de vous faire part de l'activité de votre Société, d'établir un contact direct avec vous qui avez bien voulu nous confier la lourde tâche mais aussi le privilège d'aider ceux de nos compatriotes que l'âge ou la malchance ont accablés.

Nous savons que l'amélioration de la condition sociale et morale que nous apportons en votre nom n'est pas seulement un geste de solidarité organisée, mais qu'il faut surtout y voir un sentiment de charité au sens le plus chrétien. Et puis il est bon pour nous de sentir votre présence matérielle, votre force et votre volonté de poursuivre un but auquel nul n'a le droit de se soustraire.

Lors de la dernière Assemblée générale, vous avez ratifié notre vaste projet en faveur de nos vieillards et l'année écoulée fut donc celle de sa réalisation, dans les plus grandes lignes tout au moins. Notre Président, à qui nous devons cette initiative, vous parlera de ce qui a été fait et ce qui reste à faire.

qui a été fait et ce qui reste à faire.

Il n'est pas possible de vous exposer ici dans les détails une activité aussi vaste que complexe. Nous pouvons néanmoins vous dire que l'année écoulée fut bien remplie. Si le Conseil s'est réuni 11 fois pour examiner tous les problèmes, souvent délicats, qui lui ont été soumis, le transfert à Issy-les-Moulineaux de la Maison de Retraite a évidemment occasionné un surcroît de travail pour tous et en particulier pour nos Présidents, MM. Helfenberger et Matthey.

En examinant le travail des diverses Commissions, nous voyons que la Commission des Enquêtes a eu son lot habituel de demandes de subsides, avec tous les renseignements d'ordre moral et matériel que cela nécessite, car il faut que notre aide soit juste et efficace.

La montée constante du coût de la vie a été un peu compensée, pour certains assistés, par l'élévation des rentes A.V.S. et, en septembre, par l'augmentation des mensualités versées par les Cantons. Le nombre des assistés réguliers est resté stationnaire, mais il y a eu beaucoup de demandes d'aide limitée ou de subsides occasionnels tels que le chauffage.

La Commission a organisé la Fête de Noël qui, cette année encore, s'est déroulée dans les salons de l'Hôtel Pavillon. Assistance nombreuse et heureuse de la chaude ambiance qui l'entoure, chants de circonstance et airs du pays par le groupe de jeunes de M. l'Abbé Schilliger, histoires vaudoises par notre ami Boillat, goûter copieux, cadeaux et colis qui ont été les bienvenus en cette fin d'année. Fête parfaitement réussie, rehaussée par la présence de Mme Soldati à qui nous disons toute notre gratitude.

Merci à toutes les Dames qui, chaque année, confectionnent des montagnes de gâteaux et qui, par toute la sympathie dont elles entourent nos vieillards, font que cette Fête est bien celle de Noël.

La Commission des Enquêtes doit souvent faire face à des situations difficiles et la présence au sein de cette Commission de Mmes Cuénod et Jéquier est une garantie pour la plus large compréhension de ces problèmes.

Merci à tous ses membres, à M. de Pury que nous voyons avec regrets quitter la présidence et à son successeur, M. Marti.

La Commission des Colonies de Vacances a, dès le mois de février, commencé l'organisation de ses convois

d'enfants. Cette année encore, près de cent jeunes compatriotes ont pu, grâce à l'aide de la Société Helvétique de Bienfaisance et aux avantages de Pro-Juventute, passer un ou deux mois en Suisse. Séjour combien profitable, l'air du pays est toujours meilleur, et nous souhaiterions en faire bénéficier un plus grand nombre d'enfants.

M. Alfred Boillat, dont le dévouement à toutes les causes n'est un secret pour personne, assure, avec ses collègues de la Commission et le concours de l'omniprésent Marcel Collignon, l'organisation parfaite de ces convois.

La Commission du Vestiaire, présidée par M. de Weck, a une tâche importante, car le renouvellement de vêtements pose un problème difficile pour le budget de nos assistés. Le fait d'être correctement et proprement vêtu est plus qu'un besoin matériel, c'est aussi une nécessité morale, un échelon dans l'ordre social et les Dames de la Couture le savent bien qui ont confectionné au cours de l'année de très nombreux vêtements et lingeries diverses. En outre, par des achats faits dans de bonnes conditions, la Commission a pu distribuer plus de 600 pièces vestimentaires.

Nos plus vifs remerciements à toutes les Dames de la Couture, trop nombreuses pour être citées, et à Mme Soldati qui a bien voulu continuer la tradition

des réunions à l'Ambassade.

La Commission d'Initiative et de Recrutement, sous la présidence de M. Brandenburg, a organisé l'importante collecte en faveur de la Maison de Retraite, tâche qui n'est pas terminée car il faut beaucoup d'argent et de nombreux compatriotes n'ont pas encore répondu à notre appel. La Commission a, d'autre part, participé, en collaboration avec les Sociétés Harmonie et Gymnastique de Paris, à l'organisation de la belle soirée du 25 novembre dernier. Aux présidents de ces deux Sociétés, MM. Vaterlaus et Marti, tous nos remerciements, sans oublier Max Blatter et les Sociétés Folkloriques venues spécialement de Suisse. Merci aux généreux donateurs qui ont permis que cette fête se solde par un bénéfice appréciable.

Grâce aux Dames Visiteuses, les isolés et les malades ne sont pas abandonnés et l'Aide à Domicile, commencée l'année dernière avec la précieuse collaboration de Mlle Favre, s'est développée partout où sont soignés nos compatriotes. Soulignons le vif intérêt de ces visites et disons, sans autre commentaire, que c'est la première fois que, dans les hôpitaux ou établissements similaires, on voyait un organisme étranger s'occuper

de ses ressortissants.

Les jeunes Suissesses qui viennent à Paris comme stagiaires familiales trouvent auprès du Secrétariat Social une aide précieuse, un foyer contre la solitude toujours dangereuse et les tentations de la grande ville. Des excursions, des conférences et fêtes sont organisées à leur intention. Elles peuvent se rencontrer régulièrement et, en toute occasion, reçoivent de la Secrétaire et des Dames du Comité, non seulement de sages conseils, mais un appui réel.

Le Secrétariat fournit aux familles de nombreux renseignements et, durant l'année dernière, 77 jeunes filles ont eu recours à ses services. Il y a eu aussi 14 cas sociaux, souvent graves, qui ont nécessité de difficiles interventions et démarches. Merci à Mmes Soldati, Cuénod, de Dardel, Testut, à Mlle de Sax, pour la sol-

licitude qu'elles témoignent à ces jeunes filles.

Le personnel de notre agence a eu beaucoup de travail puisque M. Dietrich, nommé Directeur de la Maison de Retraite, n'a pas encore été remplacé. Nous remercions spécialement Mlles de Sax, Brintet et Cobo d'avoir assuré avec compétence et dévouement la marche normale de tous nos services.

Depuis janvier dernier nos bureaux sont installés à Issy-les-Moulineaux. Cette cohabitation avec la Maison de Retraite, qui ne modifie en rien l'indépendance de chacune de nos œuvres, nous permettra de travailler de plus en plus en étroite collaboration et ceci pour le bien de tous.

M. l'Ambassadeur et Mme Micheli ont quitté Paris pour d'autres charges importantes auprès du Gouvernement fédéral. Qu'ils nous permettent de dire ici combien nous avons senti et apprécié leur dévouement à l'égard de tous nos compatriotes et en particulier envers notre œuvre.

A M. l'Ambassadeur et Mme Soldati qui nous accueillent aujourd'hui, nous adressons nos sincères remerciements. Ils connaissent nos problèmes et nous savons que nous trouverons auprès d'eux et leurs collaborateurs aide et conseils.

Nos rapports avec la Confédération et les Cantons sont nombreux, empreints d'une mutuelle compréhension, et si, parfois, certaines situations en France ne trouvent pas leur solution dans les textes qui régissent l'Assistance Sociale Suisse, nous remercions nos Autorités de bien vouloir, aussi souvent que possible, considérer le côté humain de ces problèmes et dans l'esprit qui doit animer toute œuvre sociale.

Une partie de notre activité est conditionnée par l'état de nos finances et notre Trésorier, M. Jorin, ne voit pas sans inquiétude notre exercice se solder par

un déficit.

Votre Bureau se représente à vos suffrages et nous vous prions de renouveler les mandats de certains Conseillers ainsi que ceux des deux Censeurs, MM. Sigismond Marcel et William Baehni. Enfin, pour remplacer M. Reymond, démissionnaire en raison des lourdes charges qu'il remplit dans la Colonie, notamment la présidence de la Chambre de Commerce suisse et que nous remercions pour sa précieuse collaboration, nous vous proposons la candidature de M. Alexandre Amstutz, Directeur administratif des Diaconesses de Reuilly.

Dans ce rapport très succinct, nous avons simplement essayé de vous exposer l'action de notre Société et de rendre un hommage à ceux qui se consacrent à notre cause. Aux nombreuses personnes que nous n'avons pu nommer et en particulier à toutes les Dames qui, par leur dévouement envers les vieillards, les isolés, les malades, par l'amitié qu'elles savent leur apporter, donnent à notre œuvre tout son véritable sens, nous disons notre profonde gratitude.

Cette mission de la Société Helvétique de Bienfaisance, vous l'avez bien comprise, vous tous qui y contribuez si généreusement. L'entraide n'est pas le privilège de quelques-uns et nous regrettons, une fois de plus, que beaucoup trop de personnes, par indifférence ou égoïsme, semblent ignorer leur prochain malheureux. Un seul petit ruisseau ne fait pas une grande rivière, mais ces milliers d'indifférents pourraient faire une grande œuvre de solidarité et donner sa pleine signification à notre belle devise : Un pour Tous, Tous pour Un